

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 9 janvier 2026



Accès aux soins : dix structures de santé rejoignent le réseau France Santé en Loir-et-Cher

Ce vendredi 9 janvier, Joseph Zimet, préfet de Loir-et-Cher, Philippe Gouet, président du département de Loir-et-Cher, et Caroline Janvier, directrice départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire, ont dévoilé la liste des dix structures labellisées « France Santé » sur le territoire.

Le 30 octobre 2025, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé la création du réseau France Santé. Financé et soutenu par l'État, ce réseau national a pour objectif de garantir à chaque citoyen un accès simple, rapide et efficace à une structure de santé, en obtenant un rendez-vous à moins de 30 minutes de chez lui et sous 48 heures.

Pour cela, l'État labellise, partout en France et en priorité dans les zones dites « sous-dotées » (soit 151 intercommunalités), plusieurs structures de proximité (maisons et centres de santé pluriprofessionnelles, cabinets médicaux, etc.). Toutes répondent à quatre critères :

- Garantir la présence d'un médecin et d'une infirmière ;
- Offrir des consultations sans dépassement d'honoraires (secteur 1) ;
- Être ouverte au moins 5 jours par semaine ;
- Participer au service d'accès aux soins (SAS), qui assure des rendez-vous en moins de 48 heures ainsi qu'à la permanence de soins (PDSA).

Suite à une concertation locale permettant d'identifier les besoins et de construire des schémas d'implantation adaptés (en cohérence avec les ressources disponibles), la mise en œuvre du réseau France Santé relève d'un pilotage territorial : les préfets, les agences régionales de santé et les présidents de conseils départementaux coordonnent le déploiement dans chaque département.

Dix structures labellisées en Loir-et-Cher

En Loir-et-Cher, dix structures ont intégré le réseau France Santé :

- La maison de santé pluriprofessionnelle de Vendôme
- La maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Aignan
- La maison de santé pluriprofessionnelle de Lamotte-Beuvron
- La maison de santé pluriprofessionnelle de La Chaussée-Saint-Victor
- La maison médicale de Veuzain-sur-Loire
- Le centre de santé de Suèvres
- Le centre de santé de Lamotte-Beuvron
- La maison de santé pluriprofessionnelle de Noyers-sur-Cher
- La maison de santé pluriprofessionnelle Rabelais de Blois
- Le centre de santé de Beauce la Romaine

À noter que le Gouvernement prévoit au total, d'ici l'été 2026, la labellisation de 2 000 structures en France, et 5 000 à l'horizon 2027.

Contacts presse

Préfecture : pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr - 06 31 75 41 55

Conseil départemental : emilie.dupont@departement41.fr - 06 75 71 23 10

ARS : ars-cvl-presse@ars.sante.fr - 02 38 77 31 23



« Le label France Santé concrétise l'engagement de l'État pour garantir à chaque citoyen l'égalité aux soins partout sur le territoire. La labellisation de dix structures en Loir-et-Cher apporte une réponse pragmatique aux enjeux de désertification médicale. L'identification de ces structures marque une avancée pour améliorer la prise en charge médicale dans notre département. Elle traduit une mobilisation collective pour rapprocher les professionnels de santé des habitants et réduire les délais de consultation. C'est une action concrète en faveur d'une offre de soins accessible et adaptée aux réalités locales. »

Joseph Zimet, préfet de Loir-et-Cher

« Offrir un accès aux soins toujours plus simple, rapide et efficace est, depuis plusieurs années, une priorité du conseil départemental de Loir-et-Cher. La labellisation de dix structures du territoire au sein du réseau France Santé vient soutenir cette démarche et accélérer son développement. C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble des Loir-et-Chériens, qui vont voir leurs demandes de consultations médicales facilitées. »

Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher

« Pour les Loir-et-Chériens, l'accès aux soins est un sujet de préoccupation quotidien. L'ARS travaille avec l'ensemble des professionnels de santé pour améliorer l'offre de soins dans un contexte démographique compliqué. Le déploiement du réseau France Santé permettra d'améliorer et de simplifier l'accès à un rendez-vous médical. »

Caroline Janvier, directrice départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire

Contacts presse

Préfecture : pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr - 06 31 75 41 55

Conseil départemental : emilie.dupont@departement41.fr – 06 75 71 23 10

ARS : ars-cvl-presse@ars.sante.fr - 02 38 77 31 23